
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

20 DEC 2023

N° 23-01615 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement d'un (01) élève Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	GANDEMA HAMIDOU	000045-134-03	B8533812	26/05/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	OUERMI MOCTAR	000030-134-03	B10231484	20/02/99

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut Régional d'Administration (IRA) de l'Est (Fada N'Gourma), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon